

Bulletin Adhésion Adultes - 2025/2026 Groupe envisagé :

SIRET: 776 825 465 00029 - N° Club FFT: 603 100 75

ADDEDENT 64				
ADHERENT n°1		ADHERENT n°2		
☐ Madame ☐ Monsieur	☐ Madame ☐ Monsieur			
NOM:	NOM:			
Prénom :	Prénom :			
Date de Naissance ://		Date de Naissance ://		
Profession :	Profession:			
Tél. fixe :	Tél. fixe :			
Tél. Portable :	Tél. Portable :			
e-mail @ :	e-mail @ :			
N° de licence :	N° de licence	N° de licence :		
Classement :	Classement:	Classement :		
Adresse :				
Code Postal : Ville :				
LICENCE FFT (Assurance Tennis)		Montant	Prise au TC Muret	
Licence Adulte 2025/2026		33,00€	□ OUI □ NON	
Licence Découverte 2026 (durée 3 mois maxi)		4,00 €		
a licence FFT est obligatoire pour toute adhésion au club et participatio	on aux cours collecti	fs.		
ADHESION au Tennis Club de Muret		Montant	Choix	
Cotisation Adultes		215,00€		
Cotisation Couples		330,00€		
Cotisation 19/25 ans, Etudiant, Chômeur 135,00€				
Carte Printemps-Eté Adulte Accès aux installations du 1er avril 26 au	31 aout 26	110,00€		
Badge d'accès courts intérieurs (Caution)		15,00€ l'unité	Nb =	
Clé Terrains Extérieurs (Caution)		15,00€ l'unité	Nb =	
Ticket Invités (valables pour l'année 2025-2026)		5,00€ l'unité	Nb =	
Tenues équipes (tee-shirt floqué + short)		35,00€		
		·		
COURS COLLECTIFS		Montant	Choix	
Adultes 30 séances d'1h30		255,00€		
Physique 10 séances d'1h		70,00€		

Adhésion obligatoire au Tennis Club de Muret pour l'accès aux cours collectifs

Je soussigné (e) ______

- Reconnaît que l'adhésion au Tennis Club de Muret entraîne l'acception de son règlement intérieur et de ceux de la Fédération Française de Tennis (FFT). En outre l'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion de membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (ligues et comités départementaux)].
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence. En outre, tout accès aux terrains et participation aux cours ne sera autorisé qu'une fois que l'adhérent aura remis au Tennis Club de Muret un certificat médical autorisant la pratique du Tennis datant de moins d'un an ou attestation questionnaire de santé valide.
- Reconnaît avoir été informé que le Tennis Club de Muret se dégage de toute responsabilité en dehors des heures de cours et de ses installations.
- Reconnaît avoir été informé de la convocation à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 5 décembre 2025 à partir de 19h30.
- Autorise le Tennis Club de Muret pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2025/2026 l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club et les réseaux sociaux).

Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (ex : adresse électronique) pour des finalités fédérales (ex : l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser au secrétariat du club, et à la FFT [service organisation et systèmes d'information » : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon-Bennett, 75016 Paris]. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr).

Date : __/__/ Signature : précédé du Nom et Prénom et de Lu et approuvé

TENNIS CLUB DE MURET



Bulletin Adhésion Jeunes - 2025/2026

Groupe envisagé:

SIRET: 776 825 465 00029 - N° Club FFT: 603 100 75

ADHERENT JEUNE	P	PARENT n°1 Mail prioritaire	
☐ Madame ☐ Monsieur	NOM:		
NOM:	Prénom :		
Prénom :	Tél. Portable	:	Fixe:
Date de Naissance ://	e-mail @:		
Tél:		PARENT	n°2
e-mail @ :	NOM:		
Classement :	Prénom :		
	Tél. Portable	:	
	e-mail @:		
Adresse :			
Code Postal : Ville :			
LICENCE FFT (Assurance Tennis)		Montant	Prise au TC Muret
Licence Jeune 6 ans et moins		13,00 €	□ OUI □ NON
Licence Jeune 7 à 18 ans		23,00€	□ OUI □ NON
Licence découverte (3 mois maximum)		4,00 €	
a licence FFT est obligatoire pour toute adhésion au club et participatio	on aux cours collecti	fs.	
ADHESION TENNIS CLUB DE MURET		Tennis	Choix
Cotisation Jeunes -18 ans avec cours (2009)		100,00€	
Cotisation Jeunes -18 ans sans cours		120,00€	
Badge d'accès courts intérieurs (Caution)		15,00€ l'unité	Nb =
Clé Courts extérieurs (Caution)		15,00€ l'unité	Nb =
Tenues équipes (tee-shirt floqué + short)		35,00€	
COURS COLLECTIFS		Montant	Choix
Ecole de Tennis 30 séances d'1h15		210,00€	
Ecole de Tennis 30 séances d'1h30		235,00€	
Physique 10 séances d'1h (septembre/janvier)		70,00€	
Centre de Perfectionnement -12 ans (jusqu'à 2014) sur p 60 séances d'1h15 60 séances d'1h30	roposition du DE	395,00€ 415,00€	

Adhésion obligatoire au Tennis Club de Muret pour l'accès aux cours collectifs

Je soussigné (e) _ _ _ _

- -Reconnaît que l'adhésion au Tennis Club de Muret entraîne l'acception de son règlement intérieur et de ceux de la Fédération Française de Tennis (FFT). En outre l'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion de membre à la Fédération française de tennis [dont ses organes déconcentrés (ligues et comités
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence. En outre, tout accès aux terrains et participation aux cours ne sera autorisé qu'une fois que l'adhérent aura remis au Tennis Club de Muret un certificat médical autorisant la pratique du Tennis datant de moins d'un an.
- Reconnaît avoir été informé que le Tennis Club de Muret se dégage de toute responsabilité en dehors des heures de cours et de ses installations.
- Reconnaît avoir été informé de la convocation à **l'Assemblée Générale** qui aura lieu le **Vendredi 5 décembre 2025 à partir de 19h30.**
- Autorise le Tennis Club de Muret pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2025/2026 l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club).
 - Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (ex : adresse électronique) pour des finalités fédérales (ex : l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser au secrétariat du club, et à la FFT [service organisation et systèmes d'information » : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon-Bennett, 75016 Paris]. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr).

Date:	/	Signature: précédé du Nom et Prénom et Lu et approuvé
Date. /	, ,	Signature . Dieteue un Noill et Freiloill et Lu et approuve

TENNIS CLUB DE MURET



Facture Inscription - 2025/2026

SIRET : 776 825 465 00029 - N° Club FFT : 603 100 75				
LICENCE FFT (Assurance Tennis)		Montant	Nombre	
Licence Adulte		33,00€		
Licence Jeune de 7 à 18 ans		23,00€		
Licence Jeune – de 6 ans		13,00€		
ADHESION		Montant	Nombre	
Cotisation Jeunes « -18 ans » sans cours		120,00€		
Cotisation Jeunes « -18 ans » avec cours (2009)		100,00€		
Cotisation Adultes		215,00€		
Cotisation Couples		330,00€		
Cotisation 19/25 ans, Etudiant, Chômeur		135,00€		
Carte Printemps-Eté Adulte Accès aux installations à partir d	u 1 ^{er} Avril 2025	110,00€		
Badge d'accès cours intérieurs (Caution)		15,00€ l'unité		
Clé Terrains Extérieurs (Caution)		15,00€ l'unité		
Tenues équipes (tee-shirt floqué + short)		35,00€		
COURS COLLECTIFS		Montant	Nombre	
Ecole de tennis 30 séances d'1h15		210,00€		
Ecole de Tennis 30 séances d'1h30		235,00€		
Physique 10 séances d'1h (septembre/janvier)		70,00€		
Centre de Perfectionnement -12 ans (jusqu'à 2014) sur p	roposition du DE	395,00€		
60 séances d'1h15		393,00€ 415,00€		
60 séances d'1h30		·		
Adultes 30 séances d'1h30		255,00€		
Cette facture concerne les personnes suivantes :				
NOM, Prénom :	NOM, Prénom			
NOM, Prénom :	NOM, Prénom	<u>:</u>		
Montant total à régler =€		-	otion =€	
	(30% di	u montant total)		
MODALITES DI	E REGLEMENTS			
☐Comptant ☐En 2 fois ☐En 3 fois	□Espèces	□ СВ	☐ Chèques Bancaires	
Coupons S		oort		
Montant Espèces =€			€	
Montant Chèques Bancaires =€	Montant Chèq	ues Vacances =	€	
Montant restant dû =		€		
Id Numéro Chèque Bancaire Nom (du Porteur		Banque Émettrice	
1	aa i oi teai		anque Emetarice	
2				
3				
Je soussigné (e)				
 Reconnaît que le montant restant dû devra être régularisé au plus tard le 1er Septembre 2025, soit environ une semaine avant la date du Forum des Association de Muret sous peine de perdre la possibilité de participer aux cours collectifs de l'Ecole de Tennis. Reconnaît que tout montant perçu et restant dû est non remboursable sauf exception pour cas de force majeure laissé à l'appréciation du Tennis 				
Club de Muret (Ex: Mutation, Décès, Grossesse) pouvant conduire à un remboursement total ou partiel. Une Contre-indication médicale n'ouvre pas				

 $syst\'ematiquement\ le\ droit\ \grave{a}\ un\ remboursement.$

Date:__/__ Signature Adhérent **Cachet TCM**



TENNISCLUB MURET N°CLUBFFT60310075

BULLETIN ADHESION & FACTURE PADEL 2025-2026

Mademoiselle - Madame - Monsieur PARENT 1 rayer la mention inutile NOM :	
NOM:	
PRENOM:	
PRENOM: Date de naissance: PARENT 2 Tél. portables & fixes NOM PRENOM Tél: Email: Licence N°: TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 Section 1: Email: PARENT 2 NOM PRENOM Tèl: Email: TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs si NON nom club COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Section 2: Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 Section 2: Location 2: Location 2: Location 3: Location 2: Location 3: Location 2: Location 3: Location 3: Location 3: Location 3: Location 4: Location 5: Location 6: Location 7: Loc	
PARENT 2 Tél. portables & fixes	
Email:	
TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 8 €	
Adresse : Code Postal : TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 8 €	
TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 S€	
TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 S€ Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 S€	
TARIF Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 8 €	
Licence FFT obligatoire pour toute adhésion au club et participation aux cours collectifs LICENCE ADULTE COTISATIONS ADHERENT TCM Location court pour partenaire adhérent TCM 1h30 Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 8 €	
Location court pour partenaire non adhérent TCM 1h30 8 €	
NON ADHERENT TCM 155 €	
(+ licence si non licencié dans un autre club)	
Location court pour partenaire non adhérent 1h30 8€	
REGLEMENT	
l e soussigné (e) Reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Muret entraîne l'acception de son règlement intérieur et de ceux de la Fédération Francaise de Te	
Reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Muret entraîne l'acception de son règlement intérieur et de ceux de la Fédération Française de Tele noutre l'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés ligues et comités départementaux)]. • Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connai l'assurances proposées avec la licence.	, ,
En outre, tout accès aux terrains et participation aux cours ne sera autorisé qu'une fois que l'adhérent aura remis au Tennis Club de Muret u	n certificat médic
iutorisant la pratique du Padel et ou du Tennis datant de moins d'un an ou attestation questionnaire de santé valide. Reconnais avoir été informé que le Tennis Club de Muret se dégage de toute responsabilité en dehors des heures de cours et de ses installation	ıs.
 Reconnais avoir été informé de la convocation à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 5 décembre 2025 à partir de 19h30. Autorise le Tennis Club de Muret pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2024/2025 l'image de la personne, ob 	at da la prácanta

•Autorise le Tennis Club de Muret pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2024/2025 l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club et les réseaux sociaux). Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (ex : adresse électronique) pour des finalités fédérales (ex : l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser au secrétariat du club, et à la FFT [service organisation et systèmes d'information » : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon-Bennett, 75016 Paris]. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr).

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ Signature : précédé du Nom et Prénom et de Lu et approuvé